

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 12 DECEMBRE 2018 – 20 h 30

L'an deux mil dix-huit, le 12 décembre à vingt heures et trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la présidence de Simon ALBERT, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 05 décembre 2018.

Etaient présents : Simon ALBERT – Laurent BORDEL – Nathalie BURFIN – Noël CATHELIN – Christophe DEGLISE – Jocelyne DESCOLLONGES – Emmanuel GINET – Melvyn GIRAULT – Frédéric GIROUD – Jean-Jacques LANDRIEUX – Cristinne URBIN – Bernard VIVIER.

Jocelyne Descollonges est élue secrétaire de séance.

I – AFFAIRES SCOLAIRES

Le conseil Municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 750 € pour le projet de classe découverte, pour les élèves de CM1 et CM2, qui se déroulera à Girons du 20 au 22 mai 2019.

II – URBANISME

2-1 POS – PLU

Un livret d'informations, reprenant les présentations et comptes rendus des 2 réunions publiques, sera élaboré et diffusé en début d'année 2019 à l'ensemble des habitants.

Les comptes rendus seront également mis sur le site de la commune.

III – VOIRIE - RESEAUX

3-1 Opération centre bourg (traversée)

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers :

- les différents points débattus lors de la dernière séance du conseil municipal
- les objectifs de la commune : revitalisation du centre bourg, organisation et sécurisation des circulations (piétonnières et modes doux), valorisation de l'espace public et du patrimoine, accessibilité et gestion des eaux pluviales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- approuve le programme des travaux d'aménagement de la traversée du bourg, pour un coût global prévisionnel de 1 462 400 € HT.
- autorise Monsieur le Maire à lancer et organiser la procédure de consultation et de maîtrise d'œuvre et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de celles-ci.
- décide de faire inscrire les crédits nécessaires au budget.
- autorise Monsieur le Maire à solliciter les aides du Département, de la Région et de l'État et à signer pour cela toutes les pièces nécessaires.

3-2 Voirie communale

Le coût des travaux de réfections, les plus urgents, de la voirie communale/rurale s'établit à plus de 40 000 € HT, la commission en charge de la voirie retournera sur les différents chemins pour définir, après échanges avec les utilisateurs potentiels, l'ordre des priorités.

3-3 Éclairage public

Monsieur le Maire fait part de la demande d'une habitante du quartier de la Ville, de déplacer le lampadaire fixé sur la façade de sa maison.

Le conseil municipal indique en premier lieu que l'extinction de l'éclairage public interviendra sur le 1^{er} semestre 2019 selon les modalités déjà communiquées et que si déplacement il devait y avoir celui-ci se ferait en restant en façade.

3-4 Eau potable

Le prélèvement du 4 décembre sur le réseau d'eau potable desservant les hameaux de Rix et du Carre (source de Rozanne) présente à nouveau une contamination chimique aux nitrates.

Ces teneurs en nitrate sont supérieures à la limite fixée par la réglementation.

Ces dépassements de la limite de qualité rendent l'eau distribuée impropre à la consommation pour :

- les femmes enceintes ou allaitantes

- les enfants de moins de 1 an.

Un contrôle renforcé des teneurs en nitrate sera mis en place sur le réseau dès janvier 2019 et ce, pour une durée d'un an.

Un arrêté d'interdiction de consommation d'eau du robinet par un public sensible ciblé a été pris.

Une enquête portant sur les pratiques dans les périmètres de protection de la source de Rozanne sera réalisée afin d'essayer d'identifier l'origine de ces teneurs élevées en nitrate et de veiller, le cas échéant, à limiter ces pratiques.

3-5 Déneigement

Le tableau des astreintes a été établi pour les deux agents communaux.

La convention pour les travaux de déneigement sur les voies communales des hameaux a été prorogée avec le Gaec du Carre.

3-6 Lavage des réservoirs

Les travaux de lavage des réservoirs et entretien du réseau vont entraîner des coupures et perturbations sur la distribution d'eau potable les 17 et 19 décembre.

IV – BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les travaux de plâtrerie du plafond du local mis à disposition de l'école de musique vont être réalisés prochainement.

V – DIVERS

5-1 Dématérialisation

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la plateforme unique de dématérialisation des marchés publics créée par le Département de l'Ain, afin de faciliter l'accès au PME aux marchés publics, de simplifier les démarches administratives des entreprises, et d'optimiser les offres reçues par les acheteurs. Cette plateforme est mise gratuitement à disposition auprès des communes de l'Ain.

5-2 Colis de Noël et Echo de Lhuis

La distribution des colis de Noël et de l'Echo de Lhuis est prévue les 21, 22 et 23 décembre.

Séance levée à 22h15

Compte-rendu co rédigé par la secrétaire de séance et le Maire.

Informations générales

**Fermeture de la Mairie
du 26 décembre 2018 au 02 janvier 2019 inclus**

**En cas d'urgence Etat civil uniquement
contacter le 04.74.39.85.67**

**Déchèterie de Lhuis
Fermeture les après-midis des lundis 24 et 31 décembre 2018**